

RAPPORT D'ANALYSE



Rapport d'analyse

Page 1 / 4

Edité le : 26/02/2020

MAIRIE DE MONTRIOND

MONTRIOND

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 4 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accredidation), ILAC (International Laboratory

Accredidation Forum et IAF (International Accredidation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par

l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier:

SLA20-3003

Identification échantillon : SLA2002-7525-1

UGF:

0204 - MONTRIOND

Nom de l'exploitant :

MAIRIE DE MONTRIOND

Nom de l'installation :

PRINCIPALE DE MONTRIOND

Type: UDI

Code: 002392

Analyse demandée par : ARS DD de HAUTE SAVOIE

PSV:

0000002760

Point de surveillance :

CHEF-LIEU DE MONTRIOND

Localisation exacte:

ARDENT SPORT ROBINET CUISINE

Département/Commune :

74 / MONTRIOND Eau de distribution

Nature: Type d'eau:

T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Motif du prélèvement : CP

Type de visite: D2

Type Analyse: D2

Prélèvement :

Prélevé le 19/02/2020 à 08h50 Réceptionné le 19/02/2020 à 16h50

Identifié (Origine, Point, Nature), prélevé et mesuré sur le terrain par le client LIDAL : CHARVET

THOMAS, selon son protocole et son matériel.

Flaconnage SAVOIE LABO

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Date de Début d'analyse 19/02/2020 17:30:24

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Observations sur le terrain						
Pluviométrie 48 h	20	mm/48h	Observation			
Mesures sur le terrain						
Chlore libre (in situ)	<0.02	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD			
Chlore total (in situ)	<0.02	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	13.3	°C	Méthode à la sonde	1		25
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	Acceptable	-	Examen visuel	Méthode interne		
Couleur apparente	Acceptable	-	Méthode qualitative	NF EN ISO 7887 méth. A		Acceptable

.....

SAVOIE LABO

Rapport d'analyse Page 2 / 4

Edité le : 26/02/2020

Identification échantillon : SLA2002-7525-1 Destinataire : MAIRIE DE MONTRIOND

Point de surveillance : CHEF-LIEU DE MONTRIOND

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références d qualité	COFRAC
Odeur	Acceptable	T-	Analyse	NF EN 1622 annexe C		Acceptab	ole
Saveur	Acceptable	-	organoleptique Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C		Acceptab	ole
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base			1				
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	248	μS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 1100	0 #
pH	8.2	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #
Température de mesure du pH	19.6	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2	2 #
Paramètres de la désinfection							
Bromoforme	< 0.25	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020			#
Chloroforme	< 1	μg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020			#
Dibromochlorométhane	< 0.25	μg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020			#
Dichlorobromométhane	< 0.25	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020			#
Somme des trihalométhanes	< 2	μg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020	100		
Formes de l'azote							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		0.10) #
Nitrites	< 0.01	mg/I NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.50		#
Métaux							
Aluminium total	< 10	µg/l Al	ICP/MS (après acidification et décantation)	NF EN ISO 17294-2		200	#
Antimoine total	< 0.5	μg/l Sb	ICP/MS (après acidification et décantation)	NF EN ISO 17294-2	5		#
arsenic total	< 0.5	μg/l As	ICP/MS (après acidification et décantation)	NF EN ISO 17294-2	10		#
Cadmium total	< 0.1	µg/l Cd	ICP/MS (après acidification et décantation)	NF EN ISO 17294-2	5		#
Chrome total	< 0.5	μg/l Cr	ICP/MS (après acidification et décantation)	NF EN ISO 17294-2	50		#
Cuivre total	138.0	μg/l Cu	ICP/MS (après acidification et décantation)	NF EN ISO 17294-2	2000	1000	#
er total	< 10	μg/l Fe	ICP/MS (après acidification et décantation)	NF EN ISO 17294-2		200	#
langanèse total	< 0.5	µg/l Mn	ICP/MS (après acidification et décantation)	NF EN ISO 17294-2		50	#
ickel total	< 1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification et décantation)	NF EN ISO 17294-2	20		#

SAVOIE LABO

Rapport d'analyse Page 3 / 4

Edité le : 26/02/2020

Identification échantillon: SLA2002-7525-1 Destinataire : MAIRIE DE MONTRIOND

Point de surveillance : CHEF-LIEU DE MONTRIOND

Type d'eau :

T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Nomes	Limites de qualité	Références de qualité
Plomb total	< 0.2	μg/l Pb	ICP/MS (après acidification et décantation)	NF EN ISO 17294-2	10	#
Zinc total	< 10	μg/l Zn	ICP/MS (après acidification et décantation)	NF EN ISO 17294-2		#
COV : composés organiques volatils		1				
Solvants organohalogénés	İ					
1,1,1-trichloroéthane	< 0.25	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020		#
1,1-dichloroéthylène	< 0.25	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020		#
1,2-dichloroéthane	< 0.25	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020	3.0	#
Chlorure de vinyle monomère	< 0.05	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020	0.5	#
Cis 1,2-dichloroéthylène	< 0.25	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020		#
Dichlorométhane	< 1	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020		#
Somme des tri et tétrachloroéthylène	< 0.50	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020	10	
Tétrachloroéthylène	< 0.25	µg/I	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020	2700	#
Tétrachlorure de carbone	< 0.25	µg/I	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020		#
Trans 1,2-dichloroéthylène	< 0.25	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020		#
Trichloroéthylène	< 0.25	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-020		#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycyclique	es	:				
HAP						
Acénaphtène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		#
Acénaphtylène	< 0.005	µg/I	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		#
Anthracène	< 0.005	μg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		#
Benzo(a)anthracène	< 0.001	μg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		#
Benzo(a)pyrène	< 0.003	μg/I	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021	0.010	#
Benzo(b)fluoranthène	< 0.005	μg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		#
Benzo(ghi)pérylène	< 0.001	µg/l	GC/MS/MS après	Meth. Interne PO-MO-021		#
Benzo(k)fluoranthène	< 0.005	µg/l	extraction LL GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		#
Chrysène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après	Meth. Interne PO-MO-021		#
Dibenzo(ah)anthracène	< 0.002	µg/l	extraction LL GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		#
Fluoranthène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après	Meth. Interne PO-MO-021		#
Fluorène	< 0.005	µg/l	extraction LL GC/MS/MS après	Meth. Interne PO-MO-021		#
ndéno(123,cd) pyrène	< 0.001	μg/l	extraction LL GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		#
Naphtalène	< 0.02	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		#

SAVOIE LABO

Page 4 / 4 Rapport d'analyse

Edité le : 26/02/2020

Identification échantillon: SLA2002-7525-1 Destinataire : MAIRIE DE MONTRIOND

Point de surveillance : CHEF-LIEU DE MONTRIOND

Type d'eau:

T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de PRAC C
Phénanthrène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		#
Pyrène	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		#
Somme des 4 HAP	< 0.012	µg/I	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021	0.100	
Somme des 6 HAP	< 0.020	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Meth. Interne PO-MO-021		
Composés divers						
Divers						
Acrylamide	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Meth. Interne PO-MO-011	0.1	#
Epichlorhydrine	< 0.10	µg/l	HS-TRAP/GC/MS	Meth. Interne PO-MO-027	0.1	#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

> François GENET Responsable Chimie

